

EST-CE DE L'OR?

Par CLAIRE DE NESTE

Il faudrait bientôt aussi songer à la pait. Il avait été tout d'abord com-
choix d'un avocat, agir en vue de cho-
pénétrer auprès de l'accusé. Pour
toutes ces choses et pour tout ce
qu'il y aurait à faire en outre,
Laguens se mettait en entier à la
disposition de la jeune fille. Ils
agiraient d'un commun accord.
Le jeune homme se montrait plein
de confiance; il était réellement
mais il en exagérait encore l'expres-
sion, désirant avec ardeur dissiper
l'anxiété de son amie.

XXIII
L'infortuné M. Bonnat avait été
différentement terrassé par le coup si
imprévu, si stupéfiant qui le frac-

jeune d'instruction, qui sans doute
ne tarderait pas à lui faire subir
un premier interrogatoire. Et
ayant longuement réfléchi, il décida
avec lui-même qu'il dirait la vérité,
toute la vérité.

Il n'était en effet inutile de le
dire—nullement complice de l'ass-
assinat; il l'affirmerait; il protes-
tât de son innocence avec toute
son énergie. Le juge ne pourrait
manquer d'être frappé de la sincé-
rité de ses affirmations, il n'en dou-
tait pas, ignorant que la justice
voulait des preuves mathématiques en
quelque sorte, et ne se fait pas une
opinion d'après une impression ou
un sentiment.

Peut-être cependant avait-il rai-
son de ne pas combiner un système
de défense; il n'était trop maladroit
pour s'y tenir; il se serait égaré à
l'encontre du but qu'il poursuivait.

Ce fut quatre jours seulement
après son arrestation qu'il fut
mandé au Tribunal, dans le cabinet
de M. Carraud.
Le Grand-Place, quand il la
traversa entre deux gardiennes qui
l'escortaient, avait son aspect ac-
coutumé. Un fâcheux soldat d'armée
saison fraîche la colonnade du Tri-
bunal et son fronton grec, envelop-
pait aussi de son or fluide les
fondations fauves des matronniers,
dont les fruits bruns jonchaient le
sol.

L'accusé, étourdi par la lumière,
allait trébuchant presque, comme un
homme ivre. A l'angle de la place,
il aperçut sa maison. La porte en
était close, ainsi que tous les volets.
—«Mme-Marie se tenant ces jours-
là dans la salle à manger, qui ou-
vrait sur une cour inférieure — et
cet aspect d'indifférence de sa demeure
lui fut une nouvelle morsure au
cœur. Comme il longeait les
arcades, sur l'un des côtés, un petit
groupe de femmes, sortant de l'école,
accourait sur ses pas, criant aux
autres:

«Voilà! voilà!»

Elle se le montrant du doigt,
déclatant de méchants rires.

Le groupe avait grossi. Ils
étaient là tous, à la sortie de l'école.

M. Carraud émergeait-il mainte-
nant, sur ses talons.
«Fait que les gardiennes les
maintiennent à distance.

Au bout des arcades, le prison-
nier aperçut Mme Charlé, la burles-
que, une femme comédienne et
joyeuse, chez qui il s'assoyait sou-
vent, quand il allait chercher un
taoac ou des timbres, et avec qui
il aimait à tailler d'amples bavoles.
Elle entra dans son magasin pé-
ripétamment.

Enfin, à l'angle du Tribunal, op-
posé à celui par lequel il arrivait,
le notaire Me Gaule et l'avoué
Norchon, ses habitudes parlementaires
lui tournèrent ostensiblement le
dos, puis s'éloignèrent.

Le malheureux conducteur com-
mençait à éprouver les effets de
l'invincible répulsion qui entraine
l'enferme.

Ce fut plus désolé, plus désespé-
ré que jamais qu'il franchit le seuil
du cabinet du juge.

M. Carraud, tout d'abord lui re-
nouvela les demandes qu'il lui avait
déjà faites avant son arrestation,
au sujet du caractère et des habi-
tudes de Bernac.

Il le pressa si habilement de
questions serrées qu'il finit par lui
faire dire toute sa pensée, à savoir
que le cantonnier était honnête,
mais brutal, et même qu'il lui av-
ait emboué proférer des menaces
éventuelles contre ses enfants, en
cas où ils viendraient à se mal-
conduire.

—Vous voyez bien, ajoutait le
juge. Les preuves matérielles
sont accablantes contre cet homme,
et vous-même, malgré votre évi-
dente sympathie pour lui, êtes
obligé de convenir qu'un acte de
violence est de sa part parfaitement
logique étant donné son tempéra-
ment brutal, son caractère vindic-
tif.

Le conducteur demeura sans pa-
roles, désolé de la maladresse qu'il
venait de commettre, de l'impé-
rance de langue à laquelle il s'é-
tait sottement laissé entraîner.

—Passons au mobile, maintenant,
poursuivait le juge. Quel mobile
selon vous a armé le bras de l'ass-
assin?

Cette fois l'accusé, sortant de son
abattement, se récria. Qu'allait-on
lui demander? Que pouvait-il
savoir? Le cantonnier était son
frère, son père? Vi-
vrait-ils sous le même toit ou av-
ait-il avec lui des rapports si
fréquents que ses pensées lui pus-
sent être connues?

Ah! non, l'on abusait vraiment
de sa condition d'accusé, pour lui
faire subir un interrogatoire au-
quel il ne devait et ne pouvait ré-
pondre. Le juge n'insista pas;
mais entraînant cette fois au cœur
de l'accusation, il fit raconter à M.
Bonnat ses rapports avec la victime
depuis les dernières élections, où le
conducteur avait ouvertement tra-
vaillé contre elle; il lui fit dire les
démarches faites par Garraud pour

obtenir son changement.

—Première cause d'animosité,
nota M. Carraud, au reste, depuis
cette époque vous ne fîtes point
mystère de votre ressentiment.
Personne à Sauvelane ne l'ignorait.
D'accusé fut obligé d'en convenir.
Maintes fois improvisant et bavard,
il avait exprimé ses sentiments.

—Mais votre haine s'était accru-
dans ces derniers temps, au point
d'amener au Cercle une querelle
violente.

Il se la fit narrer par l'accusé;
celui-ci s'y résigna; le juge, au
reste, la connaissait dans tous ses
détails; il en avait interrogé les
témoins et savait toutes les paroles
qui s'y étaient échangées.

—A quoi faisiez-vous allusion par
ces mots que, dans la querelle, vous
avez dits à Pierre Garraud?
Il avait ouvert le dossier, et
lisait:

«Un homme, Monsieur,
qui n'a pas coutume de marcher
sur les brisées d'autrui, qui ne
suis pas fait le complice d'un coquin
dans la rupture d'un marché conclu,
parfaitement conclu?»

Le prévenu ne répondit pas tout
d'abord. Ce système de dire la
vérité, toute la vérité, qui tout
d'abord lui avait semblé le meilleur,
lui paraissait maintenant bien
périlleux. Il comprenait combien
l'existence du gisement métallur-
gique, les convulsions qu'il avait al-
lées, et l'obstacle qu'était la
victime à sa possession, méditaient
en faveur de sa culpabilité. Et
s'il parlait du change, comment ne
pas dire toute l'histoire? La porte
du juge le voulait entraîner étai-
t assaut; il ne s'arrêta qu'après un
roulé, donné, vainement, jusqu'au
fond.

Cependant M. Carraud s'impatien-
tait de son hésitation.

—Accusé, fit-il sèchement, je dois
vous prévenir que votre refus de
répondre à une question si simple,
si naturelle, de fournir à la justice
des éclaircissements qu'elle réclame
est le plus flagrant aveu de culpa-
bilité. Celui dont la conscience
est sans reproches ne craint pas la
lumière; il dit la vérité, toute la
vérité.

M. Bonnat se laissa intimider par
ces paroles véhémentes. Il com-
mença l'histoire de l'acquisition du
champ, espérant bien s'arrêter en
route, avant d'avoir parlé de la
mine. Mais il n'était pas de taille
à lutter avec son adversaire, et
poussa de question en question, de
dilemme en dilemme, il ne se lut
que lorsqu'il n'eût plus rien à ap-
prendre au magistrat.

Un long repos suivit. M. Car-
raud l'interrogeait plus. Son long
visage glorieux, si impossible d'ordi-
naire, révélaient, malgré lui, son
immense satisfaction. Les dernières
révélations de l'accusé, en effet,
cette histoire de mine, projetait
selon lui, un jour éclatant sur l'af-
faire. Jusque-là il lui semblait
avoir fatigué dans les ténèbres. La
rancune même arrivée à l'exaspéra-
tion par suite du refus du conseil-
ler général de se battre ne suffi-
sant point à expliquer que le con-
ducteur eût fait assassiner Garraud.

Le véritable mobile, il le tenait
enfin; une mine, c'est-à-dire une
fortune, avait été découverte par le
cantonnier et par son chef. Le
conseiller général, devenu par une
manœuvre déloyale, propriétaire
du sol, très influent auprès de
l'administration, était un obstacle
à peu près invincible à sa posses-
sion. Les deux hommes l'avaient
supprimé tout simplement. Le
cantonnier avait été le bras, le con-
ducteur, la tête.

Les gifles reçues au Cercle et le
refus d'une réparation avaient été
le motif déterminant.
C'était l'évidence même.

Sans se presser, par petites
phrases incisives, pénétrantes, il
disait la chose, la martelait en
quelque sorte aux oreilles de M.
Bonnat. Celui-ci demeurait at-
terré; il comprenait combien ses
propres révélations l'embarrassaient,
et était obligé de convenir avec lui-
même que toutes les apparences
étaient contre lui, et que pour tout
esprit droit sa culpabilité était
moralement évidente.

—Au reste, répondait M. Carraud,
avec ironie, votre projet sinistre,
malgré vous se révélait en vos pa-
roles de haine. Dix témoins, que
dis-je, vingt témoins, ne vous ont-
ils pas entendu dire ces mots signi-
ficatifs: «Il faut qu'il me la paie,
il me la paiera?»

Vainement l'accusé protestait, il
ne niait pas avoir tenu un tel
propos, mais il ne répondait, selon
lui, qu'à des projets d'anodine
vengeance. Il voulait dire par là
par exemple qu'il mènerait une
campagne acharnée contre lui, lors
des prochaines élections, peut-être
encore qu'un jour ou l'autre il lui
rendrait les gifles reçues au Cercle,
il ne savait trop.

Mais le juge ne l'écoutait guère;
son opinion était définitivement
arrêtée.

XXIV.
Ce fut seulement quelques jours
après, un jeudi, qu'Anne-Marie
obtint la permission de voir son
père.

Vêtue d'une robe noire, le visage
couvert d'une épaisse vollette, elle
sortit de chez elle par une porte
dennant sur une impasse, et à tra-
vers des ruelles détournées, se
dirigea vers la prison.

Celle-ci est à l'entrée de Sauve-
lane; c'est une sorte de donjon,
datant du moyen-âge, aux murs
rongés par des lichens, aux murs
agrus en poivrière, reste des forti-
fications qui autrefois entouraient
la ville.

Le froid déjà vif; une mince cou-
che de gelée couvrait de ses frêles
cristaux les foulées mortes et les
herbes desséchées au bord du
chemin.

A Continuer.

SOUFFRAIT DES AGONIES DANS SA TÊTE

Etait Presque Désespérée, dit une
Dame de l'Arkansas—Soulage-
ment Obtenu par l'Usage du
Cardui.

Fort Smith, Ark.—Mme L. B. Giff,
de cette place, écrit: «Je suis la
femme d'un époux de Fort Smith,
aussi de Van Buren, Ark. Pour le
bien-être de mes amis et toutes les
autres femmes, j'écris ce qui suit:
«J'ai souffert toute ma vie de...
Toute ma vie, depuis l'âge de 15
ans, je souffrais des agonies de
douleurs dans ma tête... Notre
médicin de famille me traitait mais
ne me faisait pas de bien... Un
ami me parla de Cardui, et du bien
qu'il avait fait à d'autres femmes.
J'étais presque désespérée, et je me
décidai à l'essayer. Je pris deux
bouteilles... et je me sentis si sou-
lagée, que j'en pris une autre
bouteille, puis une autre bouteille,
ce qui faisait ma quatrième bouteille.
C'était cinq ans passés, et
j'étais... depuis. Je crois que
Cardui est une merveilleuse médi-
cine, et je le conseille à toutes les
femmes qui souffrent des maladies
«Générales de la tête».

Cardui est recommandé aux fem-
mes faibles et malades, qui ont
besoin d'un tonique fortifiant pour
les aider à reprendre leurs forces
et assister à la restauration dans des
conditions naturelles et normales.
Si vous souffrez, comme toutes les
femmes à certaines époques, de
maladies féminines, essayez le
Cardui, le tonique des femmes.
Quarante années d'heureuses ex-
périences le prouvent.

Chez tous les pharmaciens.

Boisson de Famille Malt-de-Houblon Une Boisson Etonnante

Spécialement préparée par des
hommes expérimentés et recom-
mandée comme boisson de famille.
Elle est riche en crème, avec un
goût agréable, et résultats garantis.
Les ingrédients pour faire cinq
gallons expédiés sur recette de \$1;
assez pour 20 gallons expédiés sur
recette de \$2.50; instructions néces-
saires avec chaque ordre. Essayez-
nous et soyez convaincus. Admou-
tion: NE VOUS SERVEZ PAS DE
LEVAIN. CEST CONTRAIRE A LA
LOI. Un livret donnant toutes
sortes de formules envoyé sur recet-
te de \$1.

INTERSTATE DISTRIBUTORS
27 East Grand River Avenue
Detroit, Mich.

Bottin des Sociétés Françaises

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, organisée le 14 mars 1843. Local de la société, 1820 Ste Anne. Officiers: Président, J. M. Vergnolle; Vice-Président, François Bildstein; Secrétaire, A. J. Bonpemer; Trésorier, William Gomez. Séances le 1er et 3ème jeudi de chaque mois, au local de la société.

L'Union Française, fondée le 12 octobre, 1872. Local de la société, 928 Rue des Remparts. (Ecole gratuite pour filles.) Officiers: Président, Emile J. Ecuyer; Vice-Président, F. Surmarly; Secrétaire, René F. Clerc. Séances le 1er mercredi de chaque mois, au local de la société.

Société des Bouchers, organisée en 1806, incorporée le 17 octobre 1867. Officiers: Président, Sylvain Dumestre; Vice-Président, Maurice Cazaborne; Secrétaire, Paul Vandenberghe. Séances le 1er jeudi de chaque mois, chez Laudumy & Co, 112 Rue des Remparts.

Société d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle de St. Maurice, organisée le 29 janvier 1874. (Fête anniversaire le 22 septembre.) Officiers: Président, Emile J. Naudon; Premier Vice-Président, Mataea-Router; Deuxième Vice-Président, P. Bouvier; Secrétaire, Nemours H. Nunez, Jr. Réunions générales le dernier jeudi de chaque mois. Salle de réunions au coin des rues Chartres et Charbonnet.

L'Athénée Louisianais, organisé le 12 janvier 1876. Officiers: Président, Bussière Rouen; Premier Vice-Président, Edgar Grima; Deuxième Vice-Président, Charles F. Claiborne; Secrétaire, Lionel G. Durel; Assistant-Secrétaire, André Lafargue. Jours de réunions fixes par le comité: local des réunions aux bureaux du Président, Banque Hibernia.

La Société Protectrice des Laitiers, J. Preau; Vice-Président, F. Laudu-organisée en 1870. Incorporée en 1884. Officiers: Président, John rier, A. Gaillard. Local social: Bordis; Vice-Président, N. Charou-chez F. Lauoumy & Co., 1112 Rue leau; Secrétaire, F. E. Fagot; des Remparts. Séances le troisième Trésorier, P. Cazalot. Séances le mercredi de chaque mois, au local premier lundi de chaque mois de la société.

Société des Secours Mutuels la France, fondée le 16 avril, 1894. Of- ficiers: M. le Consul de France Président d'Honneur; Président, H. J. Preau; Vice-Président, F. Lau-organisée en 1870. Incorporée en 1884. Officiers: Président, John rier, A. Gaillard. Local social: Bordis; Vice-Président, N. Charou-chez F. Lauoumy & Co., 1112 Rue leau; Secrétaire, F. E. Fagot; des Remparts. Séances le troisième Trésorier, P. Cazalot. Séances le mercredi de chaque mois, au local premier lundi de chaque mois de la société.

Hold-Tight 2 for 25c
WHITE OR GRAY EACH
CAP OR FRINGE SHAPE
HAIR NETS
ADOLPH KLAR
221-223 AVENUE NEW YORK
HOLD-TIGHT HAIR NETS 100c PACKAGE HOLD-TIGHT VEIL WITH ELASTIC 100c EACH

Springtex UNDERWEAR
SPRINGTEX is the underwear with a million little springs in its fabric which "give and take" with every movement of the body, and preserve the shape of the garment despite long wear and hard washings.
It is the year-around underwear, light, medium or heavy weight, as you like.
"Remember to Buy It— You'll Forget You Have It On"
Ask Your Dealer
UTICA KNITTING COMPANY, Makers
Sales Room, 350 Broadway - New York, N. Y.

ON DEMANDE
Jeunes Filles de 16 ans et au-dessus
Voilà Votre Chance.
Travail Léger, Facile. Emploi Assuré.
Bons Salaires
50 heures par semaine. Libres les samedis après-midi toute l'année. S'adresser au bureau d'emploi, à 7 heures du matin.
AMERICAN CAN COMPANY
North Cortez et Toulouse
APPORTEZ VOTRE CARTE DE TRAVAIL.

NEURASTHÉNIE
LES SOUTRES CONCENTRÉES DE
FER BRAVAIS
est le remède ANÉMIE Chlorose, Faiblesse de Constitution, Maque de forces, Pâles Couleurs, etc.
SANTÉ - VIGUEUR - FORCE - BEAUTÉ
CONVALESCENCE

Beautiful Bust and Shoulders are possible if you will wear a scientifically constructed Bien Jolie Brassière.
The dragging weight of an unscientific bust so stretches the supporting muscles that the contour of the figure is spoiled.
BIEN JOLIE IN AN ANGLE BRASSIÈRES
At the best back where it belongs, prevent the full bust from having the appearance of flatness, eliminate the danger of dragging muscles and combine the softness of the shoulder giving a graceful line to the entire upper body.
They are the distinct and most desirable garments imaginable—come in all materials and styles: Cross Back, Hook Front, Simple, Band-est, etc. Bond with "Washin" the rustless boning—permitting washing without removal.
Have your dealer show you Bien Jolie Brassières. If not, we will gladly send you samples to show you.
BENJAMIN & JONES
31 Warren Street Newark, N. J.

WRIGLEYS
All three brands sealed in air-tight packages. Easy to find—
It is on sale everywhere.
Look for, ask for, be sure to get **WRIGLEYS**
The Greatest Name in Good-Land
WRIGLEYS SPEARMINT SEEALED TIGHT
WRIGLEYS DOUBLEMINT CHEWING GUM
WRIGLEYS JUICY FRUIT CHEWING GUM
Flavor Lasts

Les enfants heureux nettoient leurs dents
Les enfants heureux nettoient leurs dents
Les enfants se plaignent-ils?
Examinez les dents de vos enfants et les vôtres aussi. Allez chez votre marchand et demandez-lui le "Colgate's Ribbon Dental Cream". Mettez-le sur votre lavabo. Expliquez aux enfants la nécessité qu'il y a pour eux de se brosser les dents matin et soir avec la crème rafraîchissante
COLGATE'S RIBBON DENTAL CREAM
"BONNES DENTS" COLGATE & CO. "BONNE SANTE"